

COLLOQUE EN 4 ACTES  
26 ET 27 NOVEMBRE 2025  
PARIS - ESPACE REUILLY

Et si demain  
tout disparaissait ?

LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE  
ENTRE RÉALITÉ ET FICTION

CNÀPE

LA PROTECTION DE L'ENFANT





COLLOQUE ANNUEL DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DE LA CNAPE

# Et si demain, tout disparaissait ?

## La prévention spécialisée entre réalité et fiction

Les 26 et 27 novembre 2025 à l'espace Reuilly

Et si demain la prévention spécialisée disparaissait ?

Alors qu'elle est attaquée dans de nombreux territoires, ces deux journées proposent aux acteurs de terrain de questionner collectivement le présent et l'avenir de la prévention spécialisée, à travers un colloque de « politique fiction » en quatre actes.

La première séquence dressera un état des lieux des menaces immédiates pesant sur la prévention spécialisée, tout en mettant en lumière les dynamiques de mobilisation portées par les professionnels, qui réussissent ou non. La deuxième séquence osera une mise en fiction radicale : un monde privé de prévention spécialisée et les conséquences négatives qui pourraient être imaginées.

Dans le troisième acte, les participants seront invités à rebâtir, collectivement et en repartant de zéro, les fondations d'une prévention spécialisée réinventée. Enfin, la dernière séquence permettra de mettre en débat politique, grâce au regard d'experts et d'élus, les idées formulées par les participants afin d'en dégager des pistes d'action concrètes et mobilisables.

À l'occasion de ce rendez-vous annuel, la CNAPE convie les professionnels à penser autrement, à expérimenter ensemble, et à réinventer les contours de la prévention spécialisée dans la plus concrète des réalités : la nôtre.



# un colloque en 4 actes

Mercredi 26 novembre 2025

9h : Accueil du public

10h : Ouverture des journées par  
Didier Tronche, président de la CNAPE

## ACTE I LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE, ATTAQUÉE DE TOUTES PARTS

*Est-on arrivé à un point de non-retour ?  
Quelles sont les menaces réelles qui  
pèsent sur la prévention spécialisée ?  
Quelles sont les stratégies de lutte pour  
éviter les fermetures de services ?*

10h30 : Table ronde\*

C'est la guerre : la prévention  
spécialisée sous feu nourri

- **Jean-Sébastien Alix**, sociologue directeur du  
département Carrières sociales-IUT de Lille-  
Université de Lille-Ceries

- **Johnny Herbin**, directeur de l'association de  
prévention spécialisée nationale (APSN)

- **Mathias Panier**, directeur du secteur Insertion  
Prévention Jeunes à l'association ADDSEA –  
Sauvegarde Bourgogne Franche-Comté

- **Lucie Vacher**, vice-présidente de la Métropole  
de Lyon déléguée à l'Enfance, à la Famille et à la  
Jeunesse

12h30 : Déjeuner libre

## ACTE II

### CI-GÎT : LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE...

*Les responsables politiques se sont  
décidés à arrêter les financements, et  
les services ont été démantelés. Les  
conséquences négatives sur le terrain  
ne se font pas tarder. Quelles sont-  
elles ?*

14h : Présentation de l'évaluation  
participative en prévention spécialisée  
construite et réalisée au sein du  
dispositif prévention de la Sauvegarde  
de l'Enfance et de l'Adolescence des  
Savoie

**Raphaël Primet**, directeur du dispositif

14h20 : Scénario de politique fiction

**Didier Comte**, administrateur de la CNAPE

14h40 : Diffusion du film « Et si...  
l'association lilloise de prévention  
spécialisée Itinéraires n'existait  
plus ? »

- **Sabrina Casier**, directrice générale de  
l'association

- **Eros Kerrouche**, jeune accompagné par  
l'association

- **Emile Rogier**, éducateur spécialisé

16h : Table ronde\*

Entre fiction et réalité : les effets déjà  
visibles du retrait de la prévention  
spécialisée

- **Gilbert Berlioz**, sociologue, consultant,  
enseignant à l'Université Grenoble Alpes (UGA)

- **Yves Lepretre**, directeur général des services  
à la ville de Saumur

17h30 : Fin de la journée

\* Un temps de réactions et d'échanges avec la salle est prévu après chaque intervention



# un colloque en 4 actes

Jeudi 27 novembre 2025

9h : Accueil du public

## ACTE III RECONSTRUIRE, ENSEMBLE, À PARTIR DE ZÉRO (séquence collaborative)

*Même si tout a été perdu, la reconstruction est désormais possible. Cette matinée propose une démarche collaborative pour imaginer les fondements d'une prévention spécialisée renouvelée.*

9h30 : Introduction de la séquence

9h45 : Atelier n°1 : Quizz géant

11h15 : Atelier n°2 : Nuage de mots

11h45 : Atelier n°3 : Questions  
ouvertes

12h : Déjeuner libre

## ACTE IV

### BILAN : LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE IDÉALE, UN OBJECTIF ATTEIGNABLE ?

*Les enseignements des ateliers participatifs seront confrontés à la parole politique. Peut-on atteindre la prévention spécialisée souhaitée par les acteurs de terrain ?*

14h : Restitution des ateliers  
participatifs

14h30 : Table ronde\*

Réactions d'élus face aux propositions  
des participants

- **Nadia Azoug**, vice-présidente du conseil départemental de Seine-Saint-Denis en charge de la parentalité, la prévention et l'enfance
- **Arnaud Bonnet**, député de Seine et Marne
- **Isabelle Santiago**, députée du Val de Marne

16h : Conclusion des journées

**Pierre-Alain Sarthou**, directeur général de la  
CNAPE

\* Un temps de réactions et d'échanges avec la salle est prévu après chaque intervention

# Et si demain, tout disparaissait ?

## La prévention spécialisée entre réalité et fiction

### LIEU DE LA FORMATION

#### ESPACE REUILLY

21 rue Hénard - 75012 PARIS

#### Métro :

Montgallet, ligne 8

Dugommier, ligne 6

Daumesnil, lignes 6 et 8



### POUR S'INSCRIRE

L'inscription au colloque se fait **exclusivement en ligne** via la plateforme HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/cnape/evenements/et-si-demain-la-prevention-specialisee-disparaissait>

Une fois votre inscription finalisée, vous recevrez automatiquement un mail de confirmation de la part de HelloAsso.

Pour les inscriptions qui ne sont pas directement réglées en ligne par carte bancaire, la validité de cette confirmation d'inscription reste naturellement subordonnée à la réception du virement ou du chèque correspondant.

### MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement de l'inscription peut se faire :

**En ligne par carte bancaire** directement sur HelloAsso

**Par virement, chèque ou mandat administratif :**

- Virement bancaire : saisissez le code **VIREMENT** dans le champ «code promotionnel» lors de l'inscription, puis effectuez le virement sur le compte bancaire de la CNAPE (IBAN : FR76 1871 5001 0108 0022 5345 693 / BIC : CEPAPRPP871).

Indiquez bien le(s) numéro(s) d'inscription et le nom du/des participant(s) dans l'ordre de virement.

- Chèque : saisissez le code **CHEQUE** dans le champ « code promotionnel », puis envoyez votre chèque (à l'ordre de la CNAPE) à : CNAPE – Service Formation  
33, avenue d'Italie, 75013 PARIS

Inscrivez au dos du chèque le(s) numéro(s) d'inscription et le nom du/des participant(s).

- Mandat administratif : saisissez le code **MANDAT** dans le champ «code promotionnel» et contactez Eric Leguay ([e.leguay@cnape.fr](mailto:e.leguay@cnape.fr)) en précisant votre numéro d'inscription et en joignant votre bon de commande.

#### IMPORTANT :

Pour que votre inscription soit définitivement validée, le règlement doit être reçu avant le **21 novembre 2025**.

### CONDITIONS D'ANNULATION

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'annulation moins de 8 jours avant le colloque.

### AGRÉMENT

La CNAPE est un organisme de formation non certifié Qualiopi, enregistré sous le n°11 75 03 94 775. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles en contactant la CNAPE.